



CDAS du 19/09/2023

Le CDAS s'est réuni le 19/09/2023 à 9h30 sous la présidence de la responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 20 avril 2023
- 2) Point sur la réforme de l'Action Sociale
- 3) Compte-rendu annuel d'activité du service social
- 4) Compte-rendu annuel d'activité de la délégation de l'Action Sociale
- 5) Point sur la restauration collective
- 6) Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal du 20 avril 2023 :

Le procès-verbal est adopté par FO, Solidaires et l'UNSA.

La CGT s'est abstenue car elle était absente lors de la réunion du CDAS du 20 avril.

2) Point sur la réforme de l'Action Sociale :

M. Diallo, responsable régional de l'action sociale étant absent, un point sera fait sur la réforme de l'action sociale lors du prochain CDAS.

Les organisations syndicales ont demandé la communication d'un support avant la prochaine réunion.

Concernant la réorganisation du réseau à l'échelon départemental, il est précisé qu'un organigramme fonctionnel est prêt pour le Nord et le nominatif sera présenté avant la fin de l'année pour tenir compte d'un départ en retraite.

Le CNAS ayant refusé d'adopter les règlements intérieurs, c'est toujours celui de 2019 qui reste applicable.

L'inflation freine la participation à certaines sorties souvent très attractives.

L'UNSA réclame une augmentation des budgets .

L'UNSA désapprouve et dénonce le choix de baisser le montant des cartes cadeaux des enfants à 20 € dans le cadre de l'arbre de Noël !! La DRFIP prétexte une explosion des tarifs et

l'impossibilité de toucher aux autres postes du CAL.

L'UNSA estime que c'est un choix délibéré.

3) Compte-rendu annuel d'activité du service social :

Le service social compte 3 professionnelles pour le Nord : Sophie Gestas, Béatrice Plessis et Sandrine Lesourd. L'effectif concerné est de 4729 actifs et 5413 retraités. Elles interviennent auprès de la DGFIP services nationaux, DRFIP, DGDDI, INSEE et autres structures à petits effectifs du MEFSIN. Les problématiques principales dans les demandes sociales sont le budget, le sujet de la santé et la vie professionnelle .

DEPUIS 2020 LE NOMBRE DE DOSSIER EST EN CONSTANTE AUGMENTATION AVEC 100 % D'AUGMENTATION POUR L'ANNEE 2022.

En 2022, 60 aides pécuniaires ont été accordées pour 52 bénéficiaires à hauteur de 113503 ,01€ Pour un tiers des dossiers le montant maximum a été accordé.

Depuis 7 ans , le service social a la possibilité d'avoir l'appui de consultations en Economie Sociale et Familiale (ESF) pour accompagner des agents fragilisés financièrement, se trouvant dans une situation budgétaire gravement déséquilibrée ou en prévention de surendettement.

En 2022, 5 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif pour 21 consultations.

L'aide pécuniaire, et même alimentaire pour certains cas, n'étant pas une solution durable, le suivi de l'agent permet de le rendre acteur de son projet de rééquilibrage budgétaire.

Les assistantes mettent également en place des actions de prévention par le biais de conférences.

Le thème des aidants familiaux a été traité le 18 octobre 2022 au CFP de Valenciennes avec, malheureusement, seulement 5 participants pour 9 personnes inscrites.

Il a été souligné que la plage horaire de 11h à 13h est peu pratique pour les agents.

Tout le monde ne pouvant pas se déplacer facilement, il a été proposé de faire les conférences en visio pour ceux qui le désirent.

4) Compte-rendu annuel d'activité de la délégation de l'Action Sociale :

Le compte rendu d'activité 2022 de la délégation amène le constat suivant :

- une baisse importante du nombre des actifs : 4424 en 2022 (- 1069 depuis 2018) ;
- une baisse du nombre d'enfants : 3054 (- 92 depuis 2018) ;
- à l'inverse, le nombre des retraités augmente chaque année : 5672 en 2022 (+ 459).

Le budget annuel est calculé selon le nombre d'enfants, d'actifs et de retraités du département. Sachant que le budget alloué pour un retraité est bien inférieur à celui d'un actif ou d'un enfant, maintenir les dotations en l'état revient à amputer le budget.

La délégation finance des actions concernant la restauration, le logement, les vacances, la petite enfance (arbre de Noël, séjours enfants, cesu, aides et prêts Alpaf).

En 2022, 189 enfants sont partis en vacances, l'aide au logement pour un enfant étudiant (400€) a été accordée pour 7 dossiers, mais des efforts sont à faire concernant l'accueil en crèche et surtout l'accès aux logements Alpaf (aucune demande satisfaite pour 18 demandes reçues car pas de logements disponibles).

Un partenariat avec d'autres bailleurs sociaux est développé en 2023.

Les dossiers sont à déposer auprès de la délégation (conditions de ressources selon la composition du foyer).

5) Point sur la restauration collective :

Céline Dupont (chef de la division budget informatique logistique) remplace M. Joiris.

La mise en place de l'association unique de gestion des restaurants est prévue début 2024 : une seule comptabilité avec des correspondants locaux.

Il est demandé la mise en place d'un comité réunissant les présidents des associations et les organisations syndicales afin de débattre sur les modalités de cette association.

L'harmonisation des prix entraînera forcément une augmentation du prix des repas, notamment au restaurant Kennedy qui représente 50 à 60 % de la fréquentation.

Il s'agira de fixer un curseur qui ne fasse pas fuir les rationnaires.

Pour l'UNSA,

Béatrice BIGORNE
Nicolas PARPETTE

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : [UNSA DGFIP Hauts-de-France](#)

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD

